

L'AZERGUES

MÉMENTO

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 9h à 11h et de 14h à 16h30
Jeudi de 14h à 19h30
Vendredi de 14h à 16h30
Fermé le samedi.

Édito

Chères MARCILLOISES, chers MARCILLOIS,

L'été est fini. La rentrée scolaire vient de se faire dans de bonnes conditions, j'espère pour la dernière fois dans notre ancienne école. Aujourd'hui nous pouvons raisonnablement être confiants, le chantier de construction du nouveau groupe scolaire avance correctement et respecte le planning prévu. Cette nouvelle année scolaire qui a vu le nombre d'élèves augmenter va être intense pour l'équipe municipale : d'une part pour préparer le déménagement mais aussi pour réussir la prise en charge de la gestion de la cantine par la municipalité. Ce changement est demandé par les parents, je ne le souhaitais pas car avec la diminution des ressources décidée par l'État, la gestion de la commune est devenue plus difficile. Avec la première adjointe nous allons tout faire pour que ce nouveau fonctionnement n'occasionne pas une trop grande perte de souplesse et donne satisfaction à chacun.

J'espère pouvoir vous reparler cet automne de participation citoyenne. Je sais que tout le monde n'est pas d'accord mais dans les nombreuses communes où elle est en place, elle donne d'excellents résultats. Les gendarmes sont demandeurs et proposent leur aide.

MARCILLY n'est pas la commune où cette participation est la plus urgente, mais elle fait partie des dernières qui ne l'ont pas mise en place et il serait dommage de ne pas bénéficier de cette sécurité supplémentaire.

Je vous souhaite à tous un bel automne.

Votre maire, André DUMOULIN



Dernière réunion du Conseil Municipal des Enfants 2017-2018



Lundi 17 septembre, c'est avec une certaine émotion que le CME s'est réuni pour la dernière fois. Afin de clore leur mandat, un panneau de sensibilisation à la propreté du village a été positionné à l'entrée du city stade. Ce joli projet qui leur tenait à cœur a pu être mené au bout grâce à

l'investissement des enfants mais aussi de membres de l'Agenda 21, Christiane Richard pour la peinture ainsi que Pierre Royer et Elisabeth Roch pour l'installation et la gestion du groupe. Marie Jeanne Geffroy remercie l'ensemble de l'équipe pour ces 18 mois productifs sans oublier les parents sans qui rien n'aurait été possible. Un nouveau conseil sera élu en octobre.

Marie-Jeanne Geffroy

Rentrée scolaire 2018

Cette année, 70 enfants fréquentent l'école de Marcilly. L'équipe éducative est inchangée. Par contre le personnel s'est renouvelé au sein de l'association Croq et Jeux qui accueille désormais Annabelle Manigaux et Jing Richard. Elles s'occuperont des enfants à la cantine et à la garderie auprès de Patricia Trastour. Nathalie Herzog qui coordonnait les TAP se chargera de la gestion administrative de l'association et animera le temps périscolaire entre 11h30 et 13h30, deux fois par semaine.

Comme chaque année les maitresses de la primaire ont emmené les écoliers découvrir les "En Haut" de Marcilly. Lors de cette randonnée, ils ont ramassé les déchets sur le chemin, environ 2 kg ont été ainsi collectés. Félicitation pour cette belle initiative ! Nous souhaitons à tous une très bonne année scolaire.



Commémoration de l'Armistice de 1918

Le Groupe patrimoine de l'Agenda 21 s'associe à l'Amicale des Anciens Combattants pour concevoir une belle journée d'hommage à ceux qui ont participé aux combats de la Première Guerre Mondiale, à l'occasion de la commémoration du centenaire de l'Armistice, le **dimanche 11 novembre**.

Dans l'état actuel de la préparation de cet évènement, il est prévu : une messe à 10h ; le défilé traditionnel de la mairie au monument aux morts ; un jeune marcillois de 14 ans jouera la Marseillaise à la trompette ; les enfants de l'école chanteront l'hymne national et liront le message du ministre ; le verre de l'amitié sera partagé à la salle Saint Emile et chacun pourra découvrir à la mairie, une exposition permise par le prêt d'objets et de documents personnels de familles environnantes. Nous nous retrouverons à 16h30 Salle Saint Emile pour un **spectacle de contes** élaborés par la Cie "**Comme dans une histoire**" à partir de récits de poilus et de leurs familles. Le conteur sera accompagné d'un accordéoniste et nous chanterons avec eux 4 chansons d'époque. A partir de 8 ans.

Nous vous attendons nombreux pour rendre hommage à ceux qui ont défendu le pays de 1914 à 1918.

Prochaine réunion de préparation le **vendredi 5 octobre** à la maison communale.

Contact : marcilly.eco.citoyens@gmail.com

Ghislaine GOUBEAU

Commission Bâtiments communaux



Le centre du village en chantier

Depuis plusieurs mois, vous pouvez constater que le chantier du groupe scolaire avance "bon train". Ce p'tit bull 'tin est l'occasion pour la commission des bâtiments communaux de faire le point sur l'avancement des travaux.

Tout d'abord, les pistes de chantier ont été créées en lieu et place des futures voies de circulation qui relieront d'une part la départementale au Chemin Profond, et d'autre part cette dite voirie à l'impasse de la mairie (qui ne sera bientôt plus une impasse...). Le revêtement final sera réalisé en juillet prochain. Les différents réseaux (eau, électricité, assainissement, éclairage public) ont été intégrés sous les routes citées ci-dessus, ainsi que le dispositif de rétention des eaux pluviales des voiries, permettant en cas d'orage de réguler à 4 litres par seconde maximum, l'écoulement des eaux de ruissellement dans le fossé du Chemin Profond, et ainsi de ne pas augmenter le risque d'inondation dans le village.

Une installation similaire a été réalisée sur le terrain de la future école, afin de gérer les eaux pluviales de l'ensemble du groupe scolaire, y compris de la cour de récréation de 500 m². Il faut savoir également que les toitures terrasses végétalisées du bâtiment vont permettre de retenir une partie des pluies et qu'une cuve de 10 000 litres va être enterrée à proximité.

Cette dernière solution proposée par les membres de l'Agenda 21 et retenue dans le projet, aura comme avantage pour les services techniques municipaux, d'utiliser à l'avenir uniquement l'eau de pluie, pour l'arrosage des fleurs.

La construction du bâtiment proprement dit a débuté par la partie basse à proximité de la mairie, qui regroupe les deux salles de classe maternelle avec leurs locaux connexes, ainsi que la salle plurivalente qui a un accès direct sur l'extérieur pour une

utilisation externe possible de l'établissement.

Ce niveau inférieur dispose également de locaux techniques pour le fonctionnement du bâtiment, telle que la chaufferie bois (voulue également par la commission éco-citoyen), équipée de son local de stockage en granulés bois.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution des travaux dans le prochain bulletin municipal, sachant que vous avez la possibilité de découvrir en mairie les deux planches en couleur de présentation de cette réalisation, avant sa mise en service programmée en septembre 2019.

Frédéric BLANCHON

Commission Voirie

Désherbage

Depuis la signature de la charte zéro pesticide, qui s'inscrit dans la logique de l'Agenda 21, la commune s'est engagée à utiliser des solutions alternatives en matière de désherbage.

Ainsi depuis un an, de nouvelles techniques ont dû être mises en place à MARCILLY, afin de gérer différemment l'entretien de la voirie et des installations ouvertes au public.

Par obligation, le choix a été fait de limiter les tontes de certains espaces verts et quelques zones de stationnement en stabilisé retrouvent peu à peu un aspect enherbé. Un fauchage deux à trois fois par an sera suffisant pour leur entretien.

Du matériel en désherbage mécanique a été acquis récemment par la commune, pour faciliter l'entretien du cimetière et de certains parkings.

L'utilisation de la balayeuse mutualisée avec la commune de Lozanne permet un nettoyage plus aisé et en toute sécurité des bordures des routes départementales dans la traversée de notre agglomération. Par ailleurs ce désherbage mécanique permet de gagner du temps par rapport au désherbage chimique antérieur. Ceci va également tous nous concerner dans les prochaines années, et nous contraindre à être plus responsable envers l'utilisation des produits phytosanitaires dans nos jardins.

Pour toutes ces raisons et pour le bien de tous, il faut dorénavant s'habituer à voir pousser l'herbe dans certains lieux de la commune, là où il y a seulement quelques années, nous répandions sans attention des produits toxiques.

La commission voirie vous remercie de votre compréhension et de votre indulgence envers ce changement de nos habitudes.

Frédéric BLANCHON

Comme dans les bulletins municipaux précédents, nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir certains lieux de notre commune. Au détour d'une randonnée, vous pouvez admirer ce petit pont de pierre enjambant un ruisseau délimitant notre commune à cet endroit.



QUIZ n° 18

Mais savez-vous où se situe cet ouvrage remarquablement conservé, et de quel cours d'eau, il s'agit ?

Concernant le quiz précédent il s'agissait du sentier des 3 Passerelles. Ombragé, longeant notre rivière Azergues sur plusieurs kilomètres, il permet au départ du stade de Marcilly de rejoindre le pont de Morancé, puis de revenir par le chemin des Pépinières situé sur la commune de Chazay (circuit pédestre et VTT formant une boucle d'environ 5 kilomètres).



INTERCOMMUNALITÉ

Coupe de bois de chauffage en forêt de la Flachère

Les personnes intéressées par un lot de bois en forêt de la Flachère peuvent s'inscrire en Mairie jusqu'au : **5 Octobre 2018**

Le nombre de lots étant limité, les inscriptions se feront par un groupe de 3 personnes où sera désigné un chef d'équipe qui assurera la responsabilité de l'exécution de la coupe de son lot dans le respect du règlement des coupes de bois 2018/2019 approuvé.

La date du tirage au sort des lots sera communiquée ultérieurement par l'agent de l'O.N.F.

Le président, Daniel PACCOUD

INFO MAIRIE



Assemblée Nationale

Café-Débat avec Madame la députée de la 5^{ème} circonscription Blandine BROCARD.

Madame **Blandine Brocard**, Députée du Rhône, convie les habitants de Marcilly d'Azergues à un Café-Débat **le jeudi 18 octobre 2018 de 18h30 à 20h00 à la Maison Communale.**

Cette rencontre avec les citoyens portera plus particulièrement sur le thème du pouvoir d'achat et sur les différentes mesures prises depuis un an dans ce domaine : la baisse des cotisations salariales, la hausse de la CSG, la suppression de la taxe d'habitation, la retraite, l'emploi,...

Le débat sera suivi d'un échange de questions-réponses sur tous les thèmes de l'actualité.

Inscription et dépôt de questions : www.circo5.fr/debat

Localisation : Maison Communale

Route de Chazay-69380 Marcilly d'Azergues

Interlocuteur fiscal

Rappel : Afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers, le réseau des finances publiques du département du Rhône a entrepris depuis de nombreuses années, la spécialisation de ses structures.

S'agissant de l'impôt, l'interlocuteur fiscal unique des marcillois est le service ci-dessous référencé :

Service des impôts des particuliers de Caluire

1 rue Claude Baudrand
69732 CALUIRE-ET-CUIRE

Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (fermé le mercredi).

Déclaration annuelle de ruches :

du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- E-mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

Le cimetière n'est pas à l'abandon. Ce sont des tombes privées qui le sont. Merci aux propriétaires concernés de les entretenir.



Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, braser, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Une information : Santé Publique France



OBJECTIF : BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

PRATIQUE EN GROUPE ET ADAPTÉE AUX BESOINS

UN SUIVI PERSONNALISÉ

AVEC UNE PROFESSIONNELLE QUALIFIÉE

PRISE EN CHARGE FINANCIÉE



PLUS D'INFORMATIONS
Alexandra BOISLÈME
Professionnelle de l'Activité Physique Adaptée
06.47.55.87.51
alex-apa@orange.fr
alexapapro.wordpress.com

CANCER ET ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE

Sur le Pays de l'Arbresle et alentours

Depuis de nombreuses années, l'ensemble du corps médical s'accorde pour plébisciter les bénéfices de l'activité physique sur la prévention et le traitement du cancer. Elle est intégrée depuis longtemps dans le cycle de soins des patients. Grâce à ce projet, ceux-ci pourront poursuivre cette pratique en dehors des structures de soins. L'objectif est ainsi de continuer à profiter des bienfaits de l'activité physique. La Ligue contre le Cancer, partenaire de ce projet, est prête à soutenir financièrement toute personne qui se montrerait intéressée pour participer à des séances en groupe. N'hésitez donc pas à vous manifester si vous souhaitez profiter de cette activité adaptée à vos besoins !

Le territoire couvert comprend les communes entre Tarare, l'Arbresle et Villefranche-sur-Saône.



Danse du Monde

Le groupe de Danses du Monde permet d'apprendre des danses simples ou plus complexes dans un climat de bonne humeur et de solidarité, sans esprit de compétition, et de découvrir des musiques variées. La saison 2018/2019 a commencé le lundi 17 septembre, de 18h à 20h à la Salle des Fêtes. La première séance d'essai est offerte.

Contacts :

Françoise 06 52 13 24 32 ou Marie-Christine 06 70 16 49 70



La Confrérie du Nœud Vigneron

Beaujolais Nouveau 2018

Comme chaque année, La Confrérie du Nœud du Vigneron organise la sortie du Beaujolais Nouveau à la Salle Saint Emile, à

partir de 19h, le **vendredi 16 novembre 2018**.

Vous pourrez déguster le fruit de plusieurs vigneron du Beaujolais, qui vous sera servi avec une assiette de saucisson chaud, fromages et desserts. D'après nos vigneron-amis, cette année s'annonce exceptionnelle.

Vous serez attendus dans une ambiance conviviale et festive.



Sou des Ecoles

Avec la rentrée, le Sou des écoles reprend ses activités et renouvelle les opérations de l'année dernière.

Pour commencer, nous accueillerons les enfants (et leurs parents) costumés dans une ambiance lugubre pour fêter Halloween, le

31 octobre à la salle des fêtes.

Afin de préparer Noël, nous proposerons à nouveau la vente sur réservation de produits gourmands et de sapins au mois de décembre.

Vous retrouverez toutes les informations concernant ces opérations sur la page Facebook du Sou.

L'objectif du Sou est de financer en partie les activités proposées aux enfants dans le cadre de l'école et de leur proposer des temps festifs. Nous vous remercions pour l'accueil que vous nous réservez à chaque fois et espérons vous voir nombreux aux prochaines manifestations !

Le bureau du Sou

Vide greniers des classes en 9 :
Dimanche 7 octobre 2018
Contact inscription : 06 12 16 16 64

La Bibliothèque

Les achats du dernier trimestre :

- Claire MESSUD : La fille qui brûle
- Michel BUSSI : Sang famille
- Mathieu MENEGAUX : Est-ce ainsi que les hommes jugent ?
- Greer HENDRICKS : Une femme entre nous
- Valerie GANS : Sans titre
- Sofia LUNBERG : Un petit carnet rouge
- Vivek SHANBHAG : Ghachar Ghochar
- Rosie WALSH : Les jours de ton absence
- Pascal BRESSON : Simone Veil, l'immortelle
- Elodie LLORCA : Grand bassin

Vous pouvez les emprunter aux heures d'ouverture, le mercredi de 16h30 à 18h et le samedi 10h à 12h.

Pour toute nouvelle adhésion (famille n'ayant jamais adhéree à la bibliothèque), prix spécial 10€ (de septembre à fin décembre 2018)



C'est le tour des Classes en 9 !

Manifestations de la Neuf : quelques dates à retenir :

- WE du 6 et 7 Octobre : Vide greniers des 9 (Préparation le Samedi et vide greniers le Dimanche)
- Samedi 10 Novembre 2018 : Soirée dansante des Classes en 9
- Samedi 8 Décembre : Fête des Lumières (+ Préparation l'après-midi)
- Dimanche 3 Mars 2019 : Matinée Andouillettes (+ Préparation le samedi)
- Samedi 30 Mars 2019 (journée) : Vente des brioches dans Marcilly
- Samedi 13 Avril (soir) : Remise des cocardes
- Vendredi 3 Mai 2019 (soir) : Défilé humoristique
- Samedi 4 Mai : Décoration du village et de la salle des fêtes
- Dimanche 5 Mai : Journée des conscrits
- Lundi 6 Mai (midi jusqu'à.....) : Retinton



Contact : sms au 06 43 87 68 60

ou email : marcilly.toujours9@gmail.com

Rejoignez-nous pour découvrir l'ambiance des conscrits en participant aux diverses manifestations, et pour faire la vague le jour J !

Christine, la présidente

Agenda

Octobre

Vendredi 5 octobre

Assemblée générale - Tennis
Salle de la gare

Dimanche 7 octobre

Vide greniers - Classes en 9
Avenue de la gare

Lundi 8 octobre

Inauguration de la bibliothèque de rue
Agenda 21 - Parking de la Gare

Lundi 8 octobre

Réunion trimestrielle Agenda 21
Salle de la gare

Jedi 18 octobre

Café-Débat avec Blandine Brocard
Maison Communale

Mercredi 31 octobre

Boum d'Halloween - Sou des Ecoles
Salle des fêtes

Novembre

Samedi 3 novembre

Initiation aux premiers secours - CCAS
Salle de la Gare

Dimanche 4 novembre

Concours de Belote - Association d'Education
Populaire - Salle Saint Emile

Samedi 10 novembre

Soirée dansante - Classes en 9
Salle des Fêtes

Dimanche 11 novembre

- Défilé commémoration - Anciens combattants
Monument aux morts
- AG - Anciens combattants
Salle Saint Emile

- Exposition sur la Grande Guerre - Groupe
Patrimoine Agenda 21 - Mairie
- Spectacle de contes et chansons sur la
Grande Guerre - Groupe Patrimoine
Agenda 21 - Salle Saint Emile

Vendredi 16 novembre

Beaujolais Nouveau - Confrérie du Nœud du
Vigneron - Salle Saint Emile

Vendredi 23 novembre

AG Confrérie du Nœud Vigneron
Salle Saint Emile

Samedi 24 novembre

Broyage des déchets verts
Agenda 21 Chez l'habitant

Décembre

Jedi 6 décembre

Repas des Aînés - CCAS
Auberge de Marcilly

Samedi 8 décembre

Fête des lumières - Classes en 9
Place des Marcilly

Vendredi 14 décembre

Arbre de Noel - Sou des Ecoles
Salle des fêtes

